



**Présents : tous**, Claude Hueber, Gilles Pelay, Laurent Folle, Corinne Smith, Claude Billot, Céline Naviet, André Streit, Aurélien Dinet, Jean-Pierre Giovanini.

Secrétaire de séance Jean-Pierre Giovanini, en présence d'Ingrid Pelay secrétaire de mairie.

**Lecture par le Maire et le secrétaire du compte-rendu du conseil précédent qui est adopté à l'unanimité.**

### **1) Zones d'accélération des Energies Renouvelables :**

Exposé par la société OPALE de Fontain (25) des possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques terrestres sur les zones communales définies. L'ancienne décharge et le site « sur la roche » semblent plus fonctionnels que la zone de la craie. Opale se propose de prendre un premier contact informel avec la DREAL pour vérifier la faisabilité administrative du dossier avant de revenir vers nous. La commune sollicitera éventuellement l'avis de l'ONF pour la zone de la craie.

Après le départ des chargés d'études de la société Opale, Sophie Manasterski et David Locatelli, le conseil municipal fait le point sur l'avancement du Dossier ZAER. Les réunions de concertation prévue dans l'info aux habitants du 23 novembre 2023 ont permis de rencontrer une quinzaine de personnes venues essentiellement pour visualiser les zones envisagées. Pas d'opposition, un propriétaire foncier a proposé une extension des zones concernant le photovoltaïque au sol.

**Après discussion, à l'unanimité, le Conseil décide de proposer les zonages exposés lors de la consultation de décembre** et rappel que tous les propriétaires pourront développer leurs projets hors zonage avec seulement un temps d'instruction par l'administration un peu plus long.

Les Zonages seront proposés à la préfecture pour avis sur l'application nationale de l'IGN dès le 23 janvier 2024.

### **2) Horaires secrétariat de mairie.**

Dans un souci de réduction des dépenses, et après accord de Madame la secrétaire de mairie, le Maire propose une réduction de 3 heures du secrétariat (suppression du jeudi après-midi).

**Accord à l'unanimité du Conseil Municipal. Les nouveaux horaires seront donc les suivants à compter du 1er février 2024 :**

**Lundi de 13h30 à 16h30, Mardi et Vendredi de 9h à 12h.**

### **3) Divers : Défibrillateur**

Pendant les travaux de rénovation de la salle des fêtes il est nécessaire de trouver un emplacement provisoire pour le défibrillateur communal. Il sera installé sur le mur de l'ancienne école dans une boîte pour le protéger de la pluie. Claude Billot et André Streit se proposent pour réaliser l'opération.

### **4) Divers : Rénovation salle des fêtes**

Une réunion de travail est programmée avec l'architecte le vendredi 2 Février 2024 à 14h30 en mairie. Signature par le maire à cette occasion de l'ordre de service pour le lot démolition.

La sous-préfecture a donné son accord pour la subvention de l'Etat (DETR) qui sera calculée sur le montant de l'appel d'offre.

Avant la démolition de l'extension, il est nécessaire de demander au voisin de retirer sa cuve à fuel et son récupérateur d'eau de pluie. Une séance de déménagement est prévue le lundi 5 février pour les volontaires, destinée à évacuer les encombrants du sous-sol de l'extension.

### **5) Divers : Biens sans maitre**

Gilles et Ingrid Pelay ont parcouru la matrice cadastrale pour rechercher les « biens sans maitre », c'est-à-dire par exemple des parcelles dont les propriétaires sont nés avant 1920... Ces biens non déclarés dans des successions peuvent être attribués à la commune en respectant les procédures légales. Le Doubs Central propose de nous aider dans cette démarche concernant près de 50 parcelles pour 14ha...contre une participation environ 3000€. Gilles ayant déjà bien avancé le travail et par soucis d'économie le conseil décide de décliner l'offre du Doubs Central et de continuer seul l'opération. Gilles Pelay et Jean-Pierre Giovanini s'occuperont du lancement de la procédure officielle en relation avec les services fiscaux.

**Fin du Conseil à 19h**